



Je soussigné(e)	(Prénom NOM)
adhérent / souscripteur au contrat	(Nom du contrat)
numéro	(Numéro du contrat)

M Rendement 9 Code ISIN FR001400EW02

Annexe complémentaire de présentation du support

En cas de choix d'investissement sur des unités de compte représentées par les titres de créances complexes garantis en capital à l'échéance et soumises au double risque de crédit ou de défaut de paiement de Goldman Sachs Finance Corp International Ltd. et de The Goldman Sachs Group, Inc.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU SUPPORT

1. PRESENTATION SUCCINCTE

	,	
Dénomination	M Rendement 9	
Emetteur	Goldman Sachs Finance Corp International Ltd.	
Garant de la formule	The Goldman Sachs Group, Inc.	
Forme juridique	Titre de créance complexe de droit français présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie.	
Code ISIN	FR001400EW02	
Agent de calcul	Goldman Sachs International, London, GB	
Montant Nominal de l'émission	40 000 000 EUR	
Devise	EUR	
Valeur nominale d'une coupure du Titre de Créance (la « Valeur Nominale »)	1 000 EUR	
Sous-jacent (ci-après l'« Indice »)	L'Univers de Départ de l'indice S&P Eurozone 50 Net Zero 2050 Paris-Aligned Select 50 Point Decrement Index (EUR) TR est composé des entreprises de l'indice S&P Eurozone 50 Net Zero 2050 Paris-Aligned. L'indice S&P Eurozone 50 Net Zero 2050 Paris-Aligned Select 50 Point Decrement Index (EUR) TR est équipondéré et est calculé en réinvestissant tous les dividendes nets versés par les entreprises qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire constant de 50 points par an, ce qui est défavorable pour l'investisseur. Pour plus d'informations sur l'indice, et notamment sur les niveaux d'implication maximum dans une activité considérée comme controversée qui sont utilisés pour exclure certaines valeurs de la composition de l'Indice, veuillez consulter le site: S&P Dow Jones indices : www.spglobal.com.	
Prix d'émission	100% de la valeur nominale	
Période de souscription	Du 11/01/2023 au 28/02/2023 (signature manuscrite) Du 11/01/2023 au 03/03/2023 à 12h (signature électronique)	
Date d'émission	11/01/2023	
Date de constatation initiale	06/03/2023	
Dates de constatation semestrielle du remboursement automatique anticipé éventuelles	À partir du 06/03/2025 (inclus) puis tous les 6 de chaque semestre ou le jour ouvré suivant si le 6 de chaque semestre n'est pas un jour ouvré jusqu'au 06/03/2031 (inclus).	

Dates de remboursement automatique anticipé éventuelles	Le 5ème jour ouvré suivant la date de constatation semestrielle correspondante.		
Date de constatation finale	08/09/2031		
Date d'échéance	15/09/2031 (en l'absence de remboursement automatique anticipé)		
Lieu de cotation	Bourse de Luxembourg		
Droit applicable	Droit français		
Durée de l'investissement	8 ans et 6 mois maximum		
Documentation Juridique	L'approbation du Prospectus de Base ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché règlementé. Le Prospectus de Base, les suppléments à ce prospectus, les Conditions Définitives du 11 janvier 2023 (ensemble, le « Prospectus ») et le résumé (en langue française) sont disponibles sur le site de la Bourse du Luxembourg (www.bourse.lu). Ces documents sont également disponibles auprès de Goldman Sachs International via le lien suivant pour le Prospectus de Base. La dernière version du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (« DICI ») relatif à ce Titre de créance peut être consultée et téléchargée sur le site www.gspriips.eu.		

Concernant les modalités en cas de remboursement anticipé ou à l'échéance, le capital acquis sera automatiquement versé sans frais sur le fonds en euros du contrat ou sur un fonds à vocation sécuritaire du contrat, éligible au moment du versement.

2. INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

Objectifs et politique d'investissement

Le titre de créance M Rendement 9 (ci-après le « Titre de Créance ») est construit dans la perspective d'un investissement d'une durée maximale de 8 ans et 6 mois (hors cas de remboursement automatique anticipé), soit une Date d'échéance fixée au 15/09/2031.

Le Titre de Créance est un produit de placement présentant un risque de perte en capital en cours de vie.

À la date de constatation initiale, soit le 06/03/2023, on observe le niveau de clôture de l'Indice et on le retient comme niveau initial.

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ AUTOMATIQUE

À chaque date de constatation semestrielle⁽¹⁾, de la fin du semestre 4 et jusqu'à la fin du semestre 16, si la performance de l'Indice est positive ou nulle depuis la date de constatation initiale (le 6 mars 2023), un mécanisme de remboursement anticipé est automatiquement activé et le Titre de créance s'arrête. L'investisseur reçoit⁽²⁾ alors à la date de remboursement automatique anticipé⁽¹⁾:

L'intégralité du capital initial

+

Un gain fixe plafonné de 2,75% par semestre écoulé depuis la date de constatation initiale (le 6 mars 2023) (Soit un Taux de Rendement Annuel Brut maximal de 4,93% ⁽²⁾)

Sinon, si la performance de l'Indice est strictement négative depuis la date de constatation initiale (le 6 mars 2023), le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'est pas activé et le Titre de créance continue.

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT À L'ÉCHÉANCE

À la date de constatation finale (le 8 septembre 2031), si le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'a pas été activé précédemment, on observe la performance de l'Indice depuis la date de constatation initiale (le 6 mars 2023).

Cas favorable: Si la performance de l'Indice est positive ou nulle depuis la date de constatation initiale (le 6 mars 2023), l'investisseur reçoit⁽²⁾ alors le 15 septembre 2031 :

L'intégralité du capital

+

Un gain fixe plafonné de 2,75% par semestre écoulé depuis la date de constatation initiale (le 6 mars 2023), soit 46,75% du capital initial

(Soit un Taux de Rendement Annuel Brut de 4,52%⁽²⁾)

Cas médian: la performance de l'indice est strictement négative depuis la date de constatation initiale (le 6 mars 2023), l'investisseur reçoit⁽²⁾ alors le 15 septembre 2031:

L'intégralité du capital Initial

(Soit un Taux de Rendement Annuel Brut de -0%(2))

- (1) Veuillez-vous référer au tableau récapitulant les principales caractéristiques en page 1 de cette annexe.
- (2) Hors fiscalité, prélèvements sociaux applicables et/ou frais liés au cadre d'investissement, et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Emetteur et du Garant de la formule ainsi que de mise en résolution du Garant de la formule.

Principaux facteurs de risque

Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques. Le produit est un instrument de diversification, ne pouvant constituer l'intégralité d'un portefeuille d'investissement. Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre. Les facteurs de risques présentés ci-dessous ne sont pas exhaustifs :

Risque de perte de capital : Le produit présente un risque de perte en capital partielle ou totale, en cours de vie. En cas de revente avant la date d'échéance ou, selon le cas, avant la date de remboursement anticipé, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix de vente dépendant alors des paramètres de marché du jour. En outre, la valeur de remboursement du titre peut être inférieure au montant de l'investissement initial dépendant de la performance finale du sous-jacent.

Risque de crédit et Risque lié à l'éventuelle défaillance de l'Émetteur/ du Garant: Le souscripteur supporte le risque de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur ainsi que le risque de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution du Garant de la formule. En conséquence, l'insolvabilité de l'Émetteur peut entraîner la perte totale ou partielle du montant investi. Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine de l'Émetteur/ du Garant de la formule, le souscripteur est soumis à un risque de diminution de la valeur de ses titres de créance, de conversion de ses titres de créance en d'autres types de titres financiers (y compris des actions) et de modification (y compris potentiellement d'extension) de la maturité de ses titres de créance.

Risque de marché : Le produit peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison de l'évolution, non seulement du niveau du sous-jacent, mais aussi notamment de sa volatilité et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.

Risque de liquidité : Certaines circonstances de marché exceptionnelles peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du titre, voire rendre ce titre totalement illiquide. Il se peut que l'investisseur ne soit pas en mesure de vendre facilement le produit ou qu'il doive le vendre à un prix qui impacte de manière significative le montant qu'il lui rapporte. Cela peut entraîner une perte partielle ou totale du montant investi.

Risques liés à la réalisation d'évènements exceptionnels affectant les sous-jacents : Ajustement, substitution, remboursement ou résiliation anticipée – Afin de prendre en compte les conséquences sur le produit de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du produit, la documentation relative au produit peut prévoir des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas, le remboursement automatique anticipé du produit. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le produit.

3. INFORMATIONS SUR LES FRAIS*

Dans le cadre de l'offre et de la vente de ces Titres de créance, l'Émetteur paiera aux intermédiaires financiers agréés une commission de vente. La commission de vente est incluse dans le prix d'achat des Titres de créance et n'excédera pas 1,00% par an multiplié par la durée maximale des Titres de créance exprimée en nombre de semestres. L'intégralité de la commission de vente sera versée en un paiement unique initial après la fin de la période de commercialisation et sera acquise de manière définitive par les intermédiaires financiers, quelle que soit la durée de détention des Titres de créance par les investisseurs. De plus amples informations sont disponibles auprès de l'intermédiaire financier ou de l'Émetteur sur demande.

*hors prélèvements sociaux, fiscalité et frais liés au contrat (cf. Conditions contractuelles).

AVERTISSEMENT

L'attention de l'Investisseur est attirée sur le fait qu'une sortie du Titre de Créance à d'autres dates que les dates prévues contractuellement, notamment suite à un arbitrage, un rachat total ou partiel sur son contrat, un décès ou à une conversion en rente, s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là et qui pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. L'Investisseur prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori s'il réalise son désinvestissement avant la Date d'échéance.

SURAVENIR ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur des unités de compte reflète la valeur d'actifs sous-jacents. Elle n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

SURAVENIR précise que la valeur liquidative retenue pour le support dans le cadre des contrats d'assurance sur la vie correspond au cours de clôture du fonds.

DECLARATION DU SOUSCRIPTEUR

Je reconnais avoir :

 reçu et pris connaissance des caractéristiques principales, du Document d'Informations clés et de la documentation commerciale du support d'investissement M Rendement 9 - Code ISIN FR001400EW02, que je choisis aujourd'hui comme support en unité de compte dans le cadre de mon contrat d'assurance-vie ou de capitalisation

- été pleinement informé des caractéristiques du support d'investissement et compte tenu de mes connaissances et expériences en matière financière, avoir parfaitement compris :
 - o la nature du support et les risques y afférents,
 - les mécanismes compris dans la formule de calcul pour déterminer la réalisation d'un gain ou d'une perte du support en fonction d'un scénario de marché,
 - o l'absence de garantie en capital en cours de vie du support.

QUESTIONNAIRE

Pour s'en assurer, vous êtes invité(e) à répondre au questionnaire ci-après :

La durée maximale de la formule de M Rendement 9 est de 8 ans et 6 mois.	□ Vrai	□ Faux
Si, à l'une des Dates de Constatation Semestrielle, l'Indice est stable ou clôture en hausse par	□ Vrai	☐ Faux
rapport à son niveau initial, un mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé.		
L'Univers de Départ de l'indice S&P Eurozone 50 Net Zero 2050 Paris-Aligned Select 50 Point	□ Vrai	□ Faux
Decrement Index (EUR) TR est composé des entreprises de l'indice S&P Eurozone 50 Net Zero		
2050 Paris-Aligned.		
L'indice S&P Eurozone 50 Net Zero 2050 Paris-Aligned Select 50 Point Decrement Index (EUR) TR		
est équipondéré et est calculé en réinvestissant tous les dividendes nets versés par les entreprises		
qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire constant de 50 points par an, ce qui		
est défavorable pour l'investisseur.		
M Rendement 9 présente un risque de perte en capital en cours de vie (rachat, décès, arbitrage,	□ Vrai	□ Faux
conversion en rente).		

:- >	1 -	/	,
Fait a	16	/	/

Signature de l'adhérent /du souscripteur, précédée de la mention « lu et approuvé »

SURAVENIR: Siège social : 232, rue Général Paulet – BP 103 – 29802 BREST CEDEX 9. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1 235 000 000 €. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS BREST. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09).